



GCE A LEVEL TAPESCRIPT

SUMMER 2019

**A LEVEL
FRENCH - COMPONENT 2
A800U20-1**

GCE A LEVEL FRENCH
SUMMER 2019 TAPESCRIPT

Transcript 1

Question 1

Écoutez cette discussion avec Omar, le clandestin qui va rentrer chez lui

Interviewer (F) : Dans notre émission nous avons souvent parlé des Africains qui cherchent une meilleure vie dans nos villes. Seul un petit nombre réussit à le faire. Mais ces migrants avaient une vie en Afrique avant de tenter la grande aventure en Suisse romande. Et quand le rêve se brise certains se résignent à rentrer. Et comme Omar, ils sont près de 300 chaque mois à repartir chez eux.

Son aventure a débuté ici à Genève. Sa demande d'asile a été refusée. Pour survivre il a vendu de la drogue, mais il a été arrêté et mis en prison. À sa sortie, il est reconduit à la frontière. Il tente sa chance en Italie, puis en Espagne, et en Belgique, mais en vain. Il revient donc en Suisse, puis il décide de rentrer chez lui en Guinée pour retrouver sa femme et ses trois enfants qu'il n'a pas vus depuis cinq ans.

Omar (M) : J'ai pris la décision de partir car j'ai tout fait pour obtenir des papiers mais sans succès. Je suis fatigué et c'est impossible de trouver du travail ici. Je veux donc rentrer au village.

Interviewer (F) : Omar vient de signer les documents qui lui permettront de rentrer. Grâce à un programme mis en place par la Suisse et l'Organisation internationale pour les migrations, Omar va aussi recevoir en rentrant 4 000 francs d'aide à la réinsertion, une somme qui correspond à deux fois le revenu annuel moyen en Guinée.

Omar (M) : Je suis content de quitter la Suisse. Bien que mon rêve ait tourné en cauchemar, je ne regrette pas d'être venu en Europe. Toute cette souffrance là-bas m'a rendu plus fort.

Transcript 2

Question 2 (A) and 2 (B)

Écoutez l'interview sur la Braderie de Lille

Première partie

La journaliste : La Braderie de Lille, le plus grand marché aux puces d'Europe, a lieu chaque année le premier weekend de septembre. Malheureusement, elle avait été annulée l'an dernier à cause de la menace terroriste qui planait sur le pays. Mais cette année il était hors de question de l'annuler à nouveau. Toutes les mesures de sécurité ont été prises : 22 points de contrôle pour surveiller les entrées et les sorties de véhicules, 630 policiers municipaux dans les rues de Lille pour rassurer les visiteurs et des règles d'installation très strictes pour les vendeurs ; la ville a aussi investi 150.000 euros dans un millier de blocs de béton qui seront disposés sur les points d'accès au périmètre du marché et le maire a interdit l'usage et la vente de feux d'artifice.

Deuxième partie

La journaliste : Alors Monsieur le Maire, pour cette réouverture, est-ce qu'il y a des nouveautés ?

Le maire : Bien sûr, il y a d'abord la réorganisation des ventes en espaces plus distincts en fonction de la marchandise vendue. Par exemple, les brocanteurs, c'est à dire les vrais vendeurs d'objets anciens de qualité, occuperont tout le Boulevard Louis XIV et celui de la Liberté.

La journaliste : Il n'y aura donc que des brocanteurs cette année ?

Le maire : Non, on y trouvera tous les autres types de vendeurs mais dans un autre espace et cette année les emplacements pour les habitants et les commerçants de la ville seront gratuits. La bande dessinée d'occasion sera aussi à la fête : le palais des Beaux-Arts lui ouvre de nombreux stands et il y aura des projections de films d'animation. Dimanche il y aura une braderie des enfants à la Gare Saint Sauveur et le traditionnel semi-marathon.

La journaliste : Et c'est quoi la braderie des enfants dont vous avez parlé ?

Le maire : Ce sont les objets que des enfants mettent en vente eux-mêmes, à condition d'être accompagnés de leurs parents et d'avoir moins de 14 ans. On leur conseille aussi de se lever tôt comme les vrais brocanteurs, puisqu'ils devront installer leurs stands dimanche matin entre 6 heures et 8 heures.

La journaliste : Est-ce que vous avez quelques conseils à donner à nos auditeurs ?

Le maire : Comme d'habitude pensez à mettre de bonnes chaussures et n'oubliez pas votre monnaie.

Transcript 3

Question 3 (A) and 3 (B)

Écoutez le reportage sur le boom des écoles privées au Maroc

Première partie

Le journaliste : À Casablanca, scolariser son enfant peut coûter jusqu'à plus de 5 000 euros par an notamment dans les écoles étrangères, américaines ou françaises. Au Maroc, le déclin de l'école publique, causé souvent par des classes surchargées, des bâtiments en ruine, l'absentéisme fréquent des enseignants et l'insécurité dans les établissements, pousse de plus en plus de parents à opter pour l'école privée. Le développement du secteur éducatif privé est donc un business en plein essor en particulier dans les zones urbaines. Dans la zone Casablanca-Rabat, 70 % des enfants sont aujourd'hui scolarisés dans le privé. À Tanger, il y a 20 ans, il existait à peine une dizaine d'écoles privées, aujourd'hui il y en a plus de 200 ; croissance démographique, urbanisation, l'école publique n'a pas suivi. En quinze ans plus de 200 écoles publiques ont fermé leurs portes.

Deuxième partie

Le journaliste : Résultat : des tarifs excessifs et une offre pas toujours à la hauteur des sacrifices financiers des familles. Les tarifs varient selon les quartiers et la réputation de l'école. Certains parents dépenseraient déjà de 30 à 40 % de leur salaire pour scolariser leurs enfants. Beaucoup d'écoles privées bon marché qui ont vu le jour dans les quartiers populaires des grandes villes, augmentent davantage les inégalités sociales car elles sont souvent de très mauvaise qualité. Une situation qui inquiète Madame Rachid, membre de la Coalition pour les droits à l'éducation.

Madame Rachid : Cette tendance est en effet dangereuse. Nous ne voulons pas d'une école à deux vitesses. C'est pourquoi nous rejetons le projet de l'État, de développer l'enseignement privé au moyen de partenariats privés. Nous voulons que notre éducation soit une éducation de qualité, gratuite et pour tous les Marocains.

Le journaliste : Mais l'enseignement dans le privé n'est-il pas meilleur ?

Madame Rachid : Non, pas toujours. Ces établissements sont souvent gérés pour des raisons financières par des entrepreneurs. Et, les professeurs qui y sont employés n'ont reçu aucune formation. Nous approuvons donc la décision du gouvernement de ne plus permettre aux enseignants du public d'enseigner dans les établissements privés. Pour construire un système éducatif de qualité et sans discrimination, il faut un enseignement public robuste.